

TERRITOIRE
DU *SGC.*
RUANDA-URUNDI

N° *5266*

(Rappeler dans la réponse la date et le numéro)

Réponse au n°

du

USUMBURA, le

MINISTÈRE copie à toutes fins utiles à
Messieurs les Résidents (DEUX) *Ruhengeri*
messieurs les Administrateurs Territoriaux-TOU
tous si sur le Conseiller Juridique à Usumbura.

OBJET:

Annexe

849/26
16/10/47
copie

Usumbura, le 10 octobre 1947.
Pour le Gouverneur du R.U. a.i. empêché,
Le Commissaire Provincial, ff.

DE RYCK, -.

Ryck

Ruhengeri



4737

TIN CTA
PROGOS COSTVILLE USUMBURA RFT PROGOU
STAN NIVILLE

48205/CAB. Ministre me prie vous avertir prochain passage
diplomate L.VERHAEGHE DE MATEN attaché légation Belgique
à Dublin qui visitera Congo cours congé deux mois stop Arrivée
probable héo douze octobre y restera quelques jours partira
ensuite pour Kivu et Rwanda stop Prière lui réserver bon
accueil

PETILLON